INELIGALITES D'ACCES A L'EDUCATION DANS LE DISTRICT D'ODZIBA EN REPUBLIQUE DU CONGO

MOBILANDZANGO M. Ghislain[1], Maître-Assistant, **Email :** ghislainm129@gmail.com;242 06 617 60 19
NGOUI AMBENO Grasnie [2], Masterienne en Aménagement du Territoire et Gouvernance des Espaces, **Email :** grasnie67@gmail.com
EBAMA Nicole Yolande [3], Maître-Assistant, **Email :** nicole.ebama@gmail.com
NGOUMA Damase [4], Professeur Titulaire, **Email :** damasengouma@gmail.com

[1.] *Université Denis Sassou-N'guesso, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement.*
[2.] *Université Denis Sassou-N'guesso, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement.*
[3.] *Université Denis Sassou-N'guesso, Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement.*
[4.] *Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines et Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et de l'Aménagement, Université Denis Sassou-N'guesso.*

Auteur correspondant : ***MOBILANDZANGO M. Ghislain, Email :*** *ghislainm129@gmail.com*

Laboratoire Géographie, Environnement, Aménagement (LAGEA),
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, République du Congo

Résumé
En République du Congo, on observe les disparités d'accès à l'éducation entre les territoires urbains et les territoires ruraux. Les zones rurales sont confrontées à plusieurs difficultés liées aux conditions d'accès et la qualité de l'offre éducative. L'étude vise à analyser les inégalités d'accès à l'éducation dans le district d'Odziba. Elle se base sur recherche documentaire et une enquête de terrain réalisée entre février et avril 2026, auprès des populations des 8 localités prises comme échantillon parmi les 22 que compte le district d'Odziba. La méthodologie de collecte des données a porté sur des observations de terrain, des groupes de travail et l'administration d'un questionnaire à un échantillon de 240 personnes, soit 30 par village. Les principaux résultats indiquent que les bâtiments des centres d'éducation préscolaire sont en mauvais état ; cependant, ils sont en état moyen aux cycles primaire et secondaire premier cycle. Avec une population scolaire de 5736 élèves, le système éducatif du district d'Odziba dispose de 142 enseignants, soit 32 (22,54 %) éducatrices, 65 (45,77 %) enseignants du primaire et 45 (31,69 %) enseignants au secondaire premier degré, avec un ratio élève-enseignant est de 59,38 pour 1 enseignant. Dans l'ensemble, 69,72 % sont communautaires contre seulement 30,28 % des fonctionnaires. La majorité des enseignants communautaires n'a pas le diplôme du Baccalauréat ce qui pourrait impacter négativement la qualité de l'enseignement reçue par les apprenants. Les enseignants non fonctionnaires sont pris en charge par le conseil départemental.
Mots-clés : Education, Condition d'accès, Odziba, République du Congo.

INEQUALITIES IN ACCESS TO EDUCATION IN ODZIBA DISTRICT, REPUBLIC OF CONGO

Abstract
In the Republic of the Congo, disparities in access to education between urban and rural areas are observed. Rural areas face several difficulties related to access conditions and the quality of educational provision. The study aims to analyze inequalities in access to education in the Odziba district. It is based on documentary research and a field survey conducted between February and April 2026 among populations from 8 localities selected as a sample from the 22 localities comprising the district of Odziba. The data collection methodology involved field observations, focus group discussions and the administration of a questionnaire to a sample of 240 people, i.e., 30 per village. The main results indicate that the buildings of

preschool education centres are in poor condition; however, they are in average condition at primary and lower secondary levels. With a school population of 5,736 pupils, the educational system of Odziba district has 142 teachers, including 32 (22.54%) preschool educators, 65 (45.77%) primary school teachers and 45 (31.69%) lower secondary school teachers, with a pupil-teacher ratio of 59.38:1. Overall, 69.72% are community teachers compared to only 30.28% civil servants. The majority of community teachers do not hold a Baccalaureate diploma, which could negatively impact the quality of education received by learners. Non-civil servant teachers are supported by the departmental council.
Keywords : Education, Access conditions, Odziba, Republic of the Congo.

Introduction

En Afrique subsaharienne, on observe les disparités d'accès à l'éducation entre les zones urbaines et zones rurales. L'éducation, l'un des droits fondamentaux de l'homme, constitue un facteur de développement et de liberté des hommes dans un monde de plus en plus globalisant (République du Mali, 2024, p.6). Là où les territoires aspirent au développement, les investissements publics doivent intéresser les priorités éducatives inclusives conformément à l'Objectif du Développement Durable 4 (ODD4). Les inégalités d'accès à l'enseignement préscolaire varient en fonction des zones de résidence et du niveau de revenues de ménages. Il a été constaté que 51,4 % d'enfants des ménages les plus riches y accèdent, contre seulement 1,5 % des enfants des ménages les plus pauvres. La situation est plus préoccupante en milieu rurale où des milliers des enfants sont en marge de l'éducation. Il a été constaté des écarts modestes de résultats au primaire ont été mis en évidence entre les enfants ayant suivi un enseignement préscolaire et ceux qui n'en ont pas bénéficié. Des doutes persistent quant à la qualité de l'enseignement reçue à ce niveau. En 2016, environ 1,265 millions d'enfants des ménages pauvres, âgés de 6 à 11 ans, étaient en dehors du système scolaire, avec 73,5 % en zone rurale (République de la Côte d'Ivoire, 2025, p.1-2). En outre, la précarité d'accès à l'éducation et la qualité du personnel enseignant au Mali, nous amène à nous intérroger, non seulement sur les contenus d'apprentissage, mais aussi sur la qualité de la formation reçue par les apprenants (République du Mali, 2024, p.6). Tout processus de développement doit mettre en évidence l'éducation et l'instruction. C'est dans cette logique que l'Abbé Sawadogo Arcadius (ECOSOC, 2011, p. 2) dit ce qui suit : « Pour que nous puissions nous développer, nous devons recevoir une éducation. C'est particulièrement vrai pour les filles. Sans éducation, nos enfants ont devant eux un avenir de chômage et de pauvreté. C'est une catastrophe ». L'accès à l'éducation de qualité pour les populations des territoires ruraux, serait une avancée significative, pour atteindre l'objectif de l'Education Pour Tous (EPT) et l'objectif n°4 des Objectifs du Développement Durable.

En République du Congo, on observe les inégalités d'accès à l'éducation entre les zones urbaines et les zones rurales qui en sont dépourvues (J. Koua Oba, 2019, p.106 et G. Mobilandzango M., 2024, p. 285). Dans le district de Dongou (département de la Likouala), le système éducatif est majoritairement tenu par le personnel enseignant communautaire (M. B. Biyéyé, p. 62). Cette présence prédominante des enseignants communautaires impacte négativement sur la qualité de l'éducation reçue par les apprenants. Dans les campagnes des Plateaux, on observe les disparités en personnel enseignant entre les structures éducatives des chefs-lieux des districts et des villages. Ces disparités sont dues au déficit en personnel, limitant ainsi l'accès à l'éducation (DDPSA-Plateaux, 2021 et Annuaire Statistique des Plateaux, 2020). Comment se présentent les infrastructures éducatives, le statut du personnel ainsi que leurs effets sur la qualité de l'éducation que reçoivent les apprenants dans les écoles du district d'Odziba ? Cette étude se propose de faire un état des lieux de l'offre éducative dans la zone d'étude.

1. Matériels et méthodes

Cette section explique les matériels et méthodes de collecte des données, l'analyse et traitement de données utilisés pour la réalisation de l'étude.

1.1. Matériels utilisés

La collecte des données sur le terrain a été réalisée grâce à l'utilisation de deux smartphones, pour les prises de vue instantanées et la réalisation des enregistrements vocaux, un questionnaire d'enquête, un bloc note pour la prise de notes et un ordinateur portatif pour la saisie des premières données.

1.2. Méthodes de collecte et de traitement des données

L'étude a été réalisée en trois phases : la recherche documentaire, l'enquête de terrain ainsi que l'analyse et le traitement des données.

1.3. Travaux de terrain

Les enquêtes de terrain ont été basées sur les matériels et techniques de collecte de données.
Les techniques utilisées ont été basé sur la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives. Tenant compte du caractère récent de l'entité administrative d'Odziba et la difficulté d'accès aux anciennes données démographiques couvrant des villages constituant l'actuel district d'Odziba, il a été impérieux de se contenter des données du cinquième Recensement Généraux de la population et l'habitation de la République du Congo (RGPH-5, 2023) et celles du Recensement Administratif de 2026, fournies par les Présidents des comités de villages. Ainsi, plusieurs données relatives à l'accès à l'éducation ont été collectées sur la base des groupes de travail, des entretiens individuels avec les personnes-ressources (enseignants, présidents des comités de villages et autres autorités locales); et l'administration du questionnaire aux populations des 8 localités prises comme échantillon parmi les 22 que compte le district d'Odziba.
Pour des besoins de représentativité de l'ensemble de la population de la zone d'étude, nous avons opté pour un échantillonnage raisonné. Sur la base des critères objectifs, nous avons choisi 8 villages pour les enquêtes. Ce choix opéré, a obéi à trois critères essentiels : la taille de la population, le dynamisme économique et la présence d'au moins un service social de base. Il a été suivi du choix des villages d'enquête, et la détermination de l'échantillon de ménages à enquêter par village. Un effectif de 30 ménages par village a été retenu, soit un total de 240 chefs de ménages enquêtés.
Pour une meilleure distribution des informations collectées au niveau de chaque localité enquêtée, celle-ci a été découpée visiblement en trois parties égales. Etant donné que les 8 localités sont des villages rues, traversés par la route nationale n°2, toujours sur la base des approches par choix et par quotas, le découpage a donné 6 strates par localité. Il a été donc affecté à chaque strate 5 ménages enquêtés, sur la base du choix aléatoire. Nous avons ainsi combiné deux choix : raisonné et aléatoire.
L'enquête de terrain a constitué la phase la plus déterminante de ce travail. Les entretiens individuels, les groupes de travail et les observations directes de terrain auprès des populations des 8 localités prises comme échantillon parmi les 22 que compte le district d'Odziba (tableau 1).

N°	Localité enquêtée	Effectif	Pourcentage (%)
1	Dieu Le Veut	30	12,50
2	Odziba	30	12,50
3	Ingah	30	12,50
4	Imvouba	30	12,50

5	Kiani-Yono	30	12,50
6	Mpoumako	30	12,50
7	Inoni-Plateau	30	12,50
8	Mbouambé-Lefini	30	12,50
Total		**240**	**100**

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'enquête par village
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 1 présente la répartition des enquêtés par localité. Il ressort de l'analyse de ce tableau que, chaque localité représente 12,50 % des ménages enquêtés. Cette homogénéité garantit une meilleure représentativité territoriale et renforce la fiabilité et l'équilibre des résultats obtenus.
L'enquête de terrain a permis de collecter plusieurs données quantitatives et qualitatives. Leur traitement s'est effectué à l'aide de l'outil informatique. Les logiciels suivants ont été utilisés : Microsoft Excel pour la saisie de la base de données et la réalisation des tableaux et graphiques ; Microsoft Word pour la saisie et la mise en forme de l'ensemble de texte ; et QGIS pour la réalisation des cartes thématiques. L'analyse des données s'est appuyée sur des interprétations objectives, éclairées par les travaux antérieurs, mobilisant à la fois l'approche géographique quantitative et qualitative.

1.4. Présentation de la zone d'étude

Situé dans le département Djoué-Lefini à 100 km de Brazzaville, le district d'Odziba est créé conformément à la loi n°24-2024 du 08 octobre 2024. Il compte une population de 26.556 habitants (RGPH-5, 2023, p.68), repartie dans 22 localités. La figure 1 présente une vue générale de la zone d'étude.

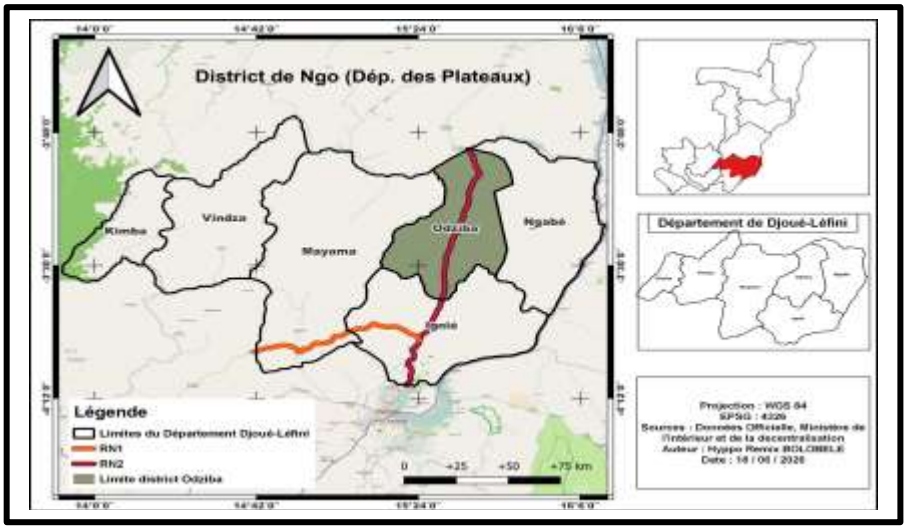


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Le district d'Odziba est desservit par la route nationale n°2, où il règne un climat de type subéquatorial guinéen. Ce climat se caractérise par des températures modérées et assez constantes, autour de 23°C en moyenne, ainsi qu'une forte humidité de l'air et des précipitations importantes comprises entre 1500 et 1700 mm par an (Atlas du Congo, 2001, p.16). Il présente deux grandes saisons : une saison sèche, qui s'étend de juin à août, marquée par de faibles pluies, des températures plus fraîches (entre 13°C et 16°C). Cette période est favorable aux travaux de

préparation des champs. Une longue saison des pluies, allant d'octobre à mai et caractérisée par des pluies abondantes et fréquentes, des températures légèrement plus élevées (24°C à 25°C) et une forte couverture nuageuse, avec un maximum de précipitations en novembre (Atlas du Congo, 2001, p.18).

Le district d'Odziba, est un territoire rural composé de 22 localités avec un habitat dispersé. Cette dispersion géographique est le premier facteur d'inégalité d'accès à l'éducation pour les enfants habitant les villages qui ne disposent pas d'établissement scolaire. Le district d'Odziba est habité par une population cosmopolite renforcer par les dynamiques migratoires (G. Mobilandzango M., N. Y. Ebama et D. Ngouma, 2025, p.75). Cette population majoritairement jeune et en pleine croissance, exerce une forte pression sur les infrastructures scolaires. L'agriculture est la principale activité économique de la population de la zone d'étude, avec des rendements modestes. La croissance démographique combinée à l'éloignement des localités et à la pauvreté des ménages amplifient les inégalités d'accès à l'éducation dans le district d'Odziba.

2. Résultats

2.1. La Répartition des personnes enquêtées par sexe

Le tableau 2 présente la répartition des personnes enquêtées par sexe.

Sexe	Effectif	Pourcentage (%)
Féminin	112	46,67
Masculin	128	53,33
Total	**240**	**100**

Tableau 2 : Répartition des personnes enquêtées par sexe
Source : Enquête de terrain, 2026

L'observation du tableau 2 montre une légère dominance des enquêtés du sexe masculin sur le sexe féminin, soit 53,33 % contre 46,67 % de femmes. Cette inégale répartition s'explique bien par le fait qu'en milieu rural, les femmes passent plusieurs heures de la journée dans les travaux champêtres et ménagers. Aussi, il est à notifier que dans les zones rurales, généralement c'est l'homme qui reçoit les étrangers. Les femmes s'informent auprès de leurs époux. La participation féminine est non négligeable, du fait que dans tous les villages, il a été constaté dans la plupart des parcelles, il y a eu la présence féminine.

2.2. Un enseignement préscolaire dominé par des animateurs communautaires

Le préscolaire est une phase capitale pour l'éveil des apprenants pour une bonne préparation au cycle primaire. Il existe dans le district d'Odziba, plusieurs centres d'éducation préscolaire dont l'éffectif et le statut des animateurs varie, comme l'indique le tableau 3.

N°	Localité	Effectif et statut				Effectif total	(%)
		Fonctionnaire	%	Communautaire	%		
1	Odziba	2	6,25	4	12,50	6	18,76
2	Ingah	1	3,12	4	12,50	5	15,62
3	Imvouba	1	3,12	4	12,50	5	15,62
5	Kiani Yono	1	3,12	3	9,38	4	12,50
5	Mpoumako	1	3,12	2	6,25	3	9,38
6	Inoni Plateaux	1	3,12	3	9,38	4	12,50

7	Mbouambé-Léfini	2	6,25	3	9,38	5	15,62
Total		**9**	**28,12**	**23**	**71,88**	**32**	**100**

Tableau 3 : Répartition des animatrices de préscolaire par centre et par statut
Source : Enquête de terrain, 2026

L'analyse du tableau 3 révèle que les centres d'éducation préscolaire du district d'Odziba sont animés par les fonctionnaires et les communautaires. Le nombre d'animatrices par centre varie entre 3 et 6. Les centres d'Odziba dispose de 6 animatrices, soit 18, 76 %. Par ailleurs, les centres d'Ingah et Mbouambé-Lefini comptent chacun 5 animatrices, soit 15,62 %. Ces trois centres cumulent à eux-seuls 50 % des effectifs du personnel. En revanche, le centre de Mpoumako n'en dispose que de 3 agents, soit 9,38 % des effectifs. Par contre, la répartition par statut présente une prédominance des communautaires sur les fonctionnaires, soit 71,89 % contre 28,11%. Cette situation n'est pas spécifique pour le système éducatif dans le territoire d'Odziba. Elle reflète malheureusement la réalité de l'ensemble des campagnes congolaises. Le tableau 4 montre la répartition des apprenants du préscolaire par sexe et par centre.

N°	Localité	Effectif				Total	(%)
		Féminin	%	Masculin	%		
1	Odziba	33	8,78	57	15,16	90	23,94
2	Ingah	3	0,80	7	1,86	10	2,66
	Imvouba	29	7,71	51	13,56	80	21,28
3	Kiani Yono	15	3,99	25	6,65	40	10,64
4	Mpoumako	18	4,79	28	7,45	46	12,23
6	Inoni Plateaux	19	5,05	44	11,70	63	16,76
7	Mbouambé-Léfini	18	4,79	29	7,71	47	12,50
Total		**135**	**35,91**	**241**	**64,09**	**376**	**100**

Tableau 4 : Répartition des apprenants du cycle préscolaire par établissement
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 4 indique la répartition des apprenants des centres d'éducation préscolaire du district d'Odziba par centre et par sexe. Les centres d'Odziba, Imvouba et d'Inoni-Plateau ont des proportions les plus élevées (23,94 %, 21,28 % et 16,76 %). Ils cumulent à eux seuls 61,98 % du total des apprenants, suivis des centres de Mbouambé-Léfini, Mpoumako et celui Kiani-Yono avec 12,50 %, 12,23 % et 10,64 %, soit un cumule de 35,37 %. Le centre d'Ingah ne représente que 2,65 % des apprenants. Dans l'ensemble, les effectifs varient entre 10 et 90 apprenants. Quant à la répartition par sexe, elle est en faveur des garçons, soit 64,09 % contre 35,91 % des filles. On comprend bien que dans le territoire d'Odziba, persistent les mentalités précaires selon lesquelles, les parents pensent qu'investir dans l'éducation des jeunes filles serait une perte de temps et de l'argent. La place de la jeune fille est dans la cuisine pour recevoir une formation de future mère et femme au foyer. D'une manière générale, les faibles effectifs au cycle préscolaire s'expliquent par le fait qu'en milieu rural, par ignorance, les parents accordent peu d'importance à l'éducation préscolaire. Il est important de signaler que tous les bâtiments des centres d'éducation préscolaire sont de mauvais état (planche 1).

	
Photo 1 : Bâtiment du centre d'éducation préscolaire Odziba-centre en état de dégradation	**Photo 2 :** Bâtiment du centre d'éducation préscolaire de Mbouambé-Lefini en état de dégradation suite aux inondations récurrentes

Planche 1 : Aperçu extérieur des bâtiments des centres d'éducation préscolaire du district d'Odziba
Prises de vues : G. Mobilandzango M. et G. Ngoui Ambeno, 2026

2.3. Un enseignement primaire dominé par des communautaires

Le cycle primaire constitue le socle de l'éducation de base où deux principaux acteurs sont placés au-devant de tout scénario d'apprentissage. Ces deux principaux acteurs (enseignant et élève), pour aboutir à des meilleurs scénarios d'apprentissage doivent évoluer dans un environnement où les conditions sont propices. Le tableau 5 indique la répartition des enseignants évoluant au cycle primaire par localité et par sexe dans la zone d'étude.

Localité	**Personnel enseignant**				**Total**	**(%)**
	Féminin	%	Masculin	%		
Dieu le veut	2	3,08	1	1,54	3	4,62
Odziba centre (VA et B)	5	7,69	4	6,15	9	13,85
Ingah (VA et B)	3	4,62	9	13,85	12	18,46
Imvouba	6	9,23	5	7,69	11	16,92
Kiani-Yono	4	6,15	1	1,54	5	7,69
Mpoumako	4	6,15	2	3,08	6	9,23
Inoni-Plateau (VA et B)	7	10,77	4	6,15	11	16,92
Mbouambé-Léfini	3	4,62	5	7,69	8	12,31
Total	**34**	**52,31**	**31**	**47,69**	**65**	**100**

Tableau 5 : Répartition des enseignants du primaire par localité et par sexe
Source : Enquête de terrain, 2026

L'observation du tableau 5 montre la répartition des enseignants au cycle primaire par sexe. Il ressort que le système éducatif dans le cycle primaire est dominé par les enseignantes (à l'exception des écoles des villages Ingah et Mbouambé-Léfini), qui comptent 4,62 % des femmes contre % 7,69 % des hommes. Dans l'ensemble, les femmes occupent une proportion de 52,31 % contre 47,69 % des hommes. Cette inégale répartition du personnel enseignant par sexe s'explique par le fait que les hommes ne s'intéressent pas au cycle préscolaire qui, se féminise au fil des années. Cette réalité est constatée au cours de ces deux dernières décennies à l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI), chargée de former les élèves maitres. Le tableau 6 illustre la répartition des enseignants évoluant au primaire par statut.

Localité	**Personnel enseignant**				**Total**	%
	Fonctionnaire	%	Communautaire	%		
Dieu le veut	1	1,54	2	3,08	3	4,62
Odziba centre (VA et B)	2	3,08	7	10,77	9	13,85

Ingah (VA et B)	4	6,15	8	12,31	12	18,46
Imvouba	3	4,62	8	12,31	11	16,92
Kiani-Yono	2	3,08	3	4,62	5	7,69
Mpoumako	1	1,54	5	7,69	6	9,23
Inoni-Plateau (VA et B)	2	3,08	9	13,85	11	16,92
Mbouambé-Léfini	2	3,08	6	9,23	8	12,31
Total	**17**	**26,15**	**48**	**73,85**	**65**	**100**

Tableau 6 : Répartition des enseignants du primaire du district d'Odziba par statut
Source : Enquête de terrain, 2026

L'observation du tableau 6 montre la répartition du personnel du primaire par statut. Le nombre des fonctionnaires par établissement oscille entre 1 et 4 contre celui des communautaires qui varie entre 2 et 9. L'école primaire d'Ingah est celle qui a plus de fonctionnaires, soit 4 enseignants fonctionnaires suivi de l'école primaire d'Imvouba avec 3 fonctionnaires. L'école primaire de Mbouambé-Lefini est celle qui dispose de plus de communautaires, avec 9 agents. Les écoles d'Ingah, d'Imvouba, d'Inoni-Plateau et d'Odziba sont les mieux nanties en personnel, soit 66,15 % de l'effectif. Il révèle une prédominance des communautaires sur les fonctionnaires, soit 73,85 % contre 26,15 %. Quant au tableau 7, il indique la répartition des élèves par établissement.

Localité/école	**Effectif des élèves**				**Total**	**(%)**
	Fille	%	Garçon	%		
Dieu le veut	133	3,45	310	8,03	310	8,03
Odziba centre (VA et B)	239	6,19	593	15,36	593	15,36
Ingah (VA et B)	181	4,69	324	8,39	324	8,39
Imvouba	342	8,86	685	17,75	685	17,75
Kiani-Yono	160	3,14	305	7,90	305	7,90
Mpoumako	247	6,40	445	11,53	445	11,53
Inoni-Plateau (VA et B)	373	9,66	743	19,25	743	19,25
Mbouambé-Léfini	212	5,49	455	11,79	455	11,79
Total	**1887**	**48,89**	**3860**	**100**	**3860**	**100**

Tableau 7 : Répartition des élèves du cycle primaire par établissement
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 7 montre que les 8 écoles primaires des localités enquêtées accueillent au total 3860 élèves, dont 1887 filles (48,89 %) et 1913 garçons (53,11 %). Concernant la répartition par sexe, les garçons l'emportent sur les filles. Les écoles d'Inoni-Plateau, Imvouba et d'Odziba accueillent plus d'élèves suives de Mbouambé-Lefini et Mpoumako. Cela s'explique par la taille démographique de ces localités par rapport aux autres. Les effectifs du personnel enseignant demeurent modestes au regard du nombre d'élèves par école. Les écoles d'Inoni-Plateau, Imvouba et d'Odziba, accueillent un nombre important d'élèves. Le tableau 8 présente le ratio élèves-maitre dans les localités enquêtées.

Localité	**Effectif**	**Enseignant**	**Ratio élève-enseignant**
Dieu le veut	310	3	103,33
Odziba centre (VA et B)	593	9	65,89
Ingah (VA et B)	324	12	27
Imvouba	685	11	62,27
Kiani-Yono	305	5	61

Mpoumako	445	6	74,17
Inoni-Plateau (VA et B)	743	11	67,55
Mbouambé-Léfini	455	8	56,88
Total	**3860**	**65**	**59,38**

Tableau 8 : Ratio-élève enseignant au cycle primaire dans le district d'Odziba
Source : Enquête de terrain, 2026

L'observation du tableau 8 montre que le ratio élève-maitre dans écoles primaires du district d'Odziba varie entre 27 et 103,33 élèves pour un maître. A l'exception de l'école primaire d'Ingah qui présente un ratio en dessous de la moyenne nationale (entre 34 et 54 élèves par enseignant), soit 27 élèves, le reste des écoles affiche un ratio élève-maître qui oscille entre 61 et 103,33 élèves par enseignant. Ces effectifs au-dessus de la moyenne, entravent la qualité de l'éducation reçue par les apprenants. La situation est plus sévère à Dieu Le Veut où 3 enseignants doivent encadrer quotidiennement 310 élèves. Dans l'ensemble, les bâtiments scolaires sont dans un état moyen (planche 2).



Photo 3 : Etat du bâtiment de l'école primaire d'Inoni-Plateau



Photo 4 : Vue intérieure du bâtiment de l'école primaire de Mpoumako

Planche 2 : L'état des bâtiments des écoles primaires dans le district d'Odziba
Prises de vues : G. Mobilandzango M. et G. Ngoui Ambeno, 2026

2.4. Un enseignement secondaire dominé par des communautaires

Dans le district d'Odziba, le cycle secondaire premier cycle présente plusieurs caractéristiques, comme l'indique le tableau 9.

CEG/Localité	Effectif				Total	%
	Féminin	%	Masculin	%		
CEG d'Odziba	6	13,33	6	13,33	12	26,66
CEG d'Imvouba	2	4,44	7	15,56	9	20,00
CEG d'Inoni Plateau	2	4,44	7	15,56	9	20,00
CEG d'Inoni-Falaise	1	2,22	7	15,56	8	17,78
CEG de Mbouambé-Lefini	-	-	7	15,56	7	15,56
Total	**11**	**24,43**	**34**	**75,57**	**45**	**100**

Tableau 9 : Répartition des enseignants des CEG d'Odziba par sexe
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 9 présente la répartition du personnel enseignant évoluant dans les collèges d'enseignement général par sexe. L'analyse de ce tableau révèle une inégale répartition du personnel à dominance masculine au niveau de tous les établissements, à l'exception du CEG d'Odziba-centre où la proportion du personnel est égale. Le Collège d'Enseignement Général (CEG) de Mbouambé-Lefini n'est animé que par les hommes. Les cinq collèges d'enseignement

général du district d'Odziba disposent de 45 enseignants avec 75,57 % des hommes contre seulement 24,43 % des femmes. Cette réalité contraire au cycle primaire s'explique par le fait les femmes s'intéressent peu à l'enseignement secondaire. Outre l'inégale répartition des enseignants par sexe, elle s'observe aussi au niveau des statuts des enseignants comme le montre le tableau 10.

CEG/Localité	Effectif				Total	%
	Fonctionnaire	%	Communautaire	%		
CEG d'Odziba	7	15,56	5	11,11	12	26,66
CEG d'Imvouba	2	4,44	7	15,56	9	20,00
CEG d'Inoni Plateau	4	8,89	5	11,11	9	20,00
CEG d'Inoni-Falaise	2	4,44	6	13,33	8	17,78
CEG de Mbouambé-Lefini	2	4,44	5	11,11	7	15,56
Total	**17**	**37,78**	**28**	**62,22**	**45**	**100**

Tableau 10 : Répartition des enseignants par établissement et par statut
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 10 présente la répartition des enseignants des cinq collèges d'enseignement général du district d'Odziba par statut. On constate au CEG d'Odziba, 15,56 % sont des fonctionnaires contre 11,11 % des communautaires. Par contre, pour les quatre autres CEG, les communautaires l'emportent sur les fonctionnaires. Globalement, sur un total de 45 enseignants, les communautaires représentent 62,22 % contre 37,78 % des fonctionnaires. On constate que dans le district d'Odziba, les CEG sont tenus majoritairement par les enseignants communautaires. Cela n'est pas une réalité spécifique, mais pourrait influencer négativement l'apprentissage. L'inégale répartition du personnel également au niveau de la répartition des élèves des collèges d'enseignement général par sexe comme l'indique tableau 11.

CEG/Localité	Effectif				Total	%
	Féminin	%	Masculin	%		
CEG d'Odziba	191	12,73	218	14,53	409	27,27
CEG d'Imvouba	178	11,87	263	17,53	441	29,40
CEG d'Inoni Plateau	61	4,07	85	5,67	146	9,73
CEG d'Inoni-Falaise	128	8,53	165	11,00	293	19,53
CEG de Mbouambé-Lefini	104	6,93	107	7,13	211	14,07
Total	**662**	**44,13**	**838**	**55,87**	**1500**	**100**

Tableau 11 : Répartition des élèves des CEG du district d'Odziba par sexe
Source : Enquête de terrain, 2026

L'analyse du tableau 11 montre que dans les cinq collèges d'enseignement général du district d'Odziba, les élèves sont inégalement répartis entre les deux sexes. La proportion des élèves scolarisés est en faveur des garçons pour les cinq établissements, soit 55,87 % contre 44,13 %. Quant à la répartition des élèves par établissement, le CEG d'Imvouba concentre la plus forte proportion, soit 29,40 % pour un total de 1500 élèves, suivi du CEG d'Odziba avec 27,27 %. Cependant, le CEG d'Inoni-Plateau présente le plus faible effectif avec 9,73 %. Cela se justifie par le fait que ce CEG soit à sa première année d'ouverture avec seulement 2 classes (6ème et 5ème). Le tableau 12 illustre le ratio élève-enseignant dans les cinq collèges d'enseignement général dans le district d'Odziba.

CEG/Localité	Ratio élève enseignant		Ratio
	Elève	Enseignant	
CEG d'Odziba	409	12	34,08
CEG d'Imvouba	441	9	49,00
CEG d'Inoni Plateau	146	9	12,22
CEG d'Inoni-Falaise	293	8	37,00
CEG de Mbouambé-Lefini	221	7	30,14
Total	1500	**45**	**33,33**

Tableau 12 : Ratio élève enseignant par établissement dans le district d'Odziba
Source : Enquête de terrain, 2026

L'observation du tableau 12 montre que les 5 collèges d'enseignement général dans le district d'Odziba disposent de 45 enseignants. On constate que le ratio élève-enseignant pour les cinq oscille entre 12,22 et 49 élèves par enseignant ; ce qui est conforme à la norme nationale qui, varie entre 34 et 54 élèves par enseignant. La situation éducative en termes d'enseignant est quantitativement satisfaisant. La figure 2 présente la répartition spatiale des collèges d'enseignement général dans le district d'Odziba.

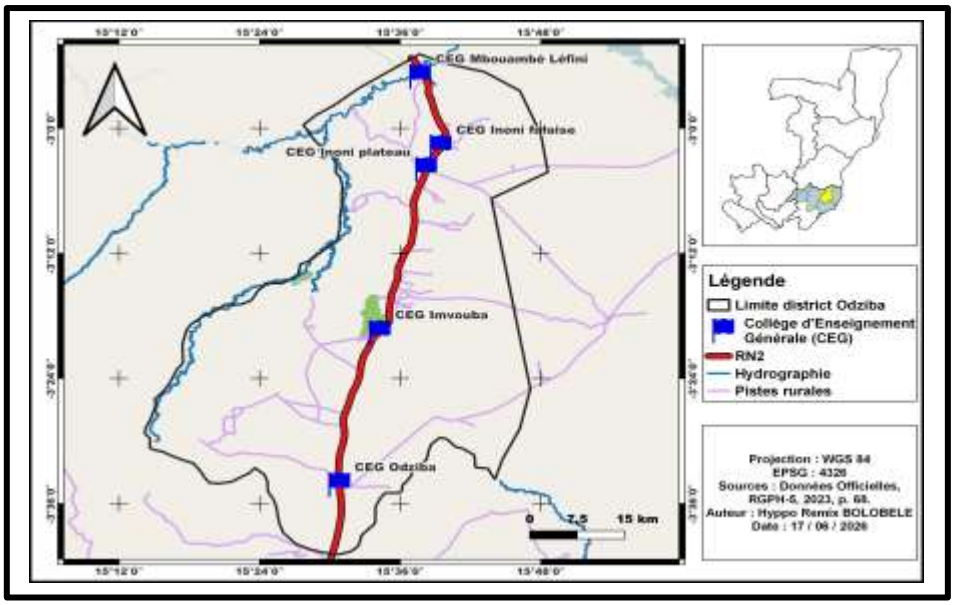


Figure 2 : La répartition spatiale des CEG dans le district d'Odziba

L'observation de la figure 2 montre une mauvaise répartition géographique des collèges d'enseignement général dans le district d'Odziba. On constate la concentration de trois CEG dans la partie nord du territoire, avec environ moins de 40 % de la population totale du district. La partie sud, abritant plus de 60 % de la population du territoire n'en dispose deux. Cette situation amène les élèves à parcourir de longues distances au quotidien pour accéder à un établissement d'enseignement de premier degré, les exposant ainsi aux risques d'accidents de la voie publique.

2.4. De la synthèse des réalités du système éducatif dans le district d'Odziba

La situation globale de l'enseignement général dans le district d'Odziba est présentée dans le tableau 13.

Cycle	Elève	Effectif enseignant (%)				Total	%	Ratio
		Fonctionnaire	%	Communautaire	%			
Préscolaire	376	9	6,34	23	16,20	32	22,54	**11,75**
Primaire	3860	17	11,97	48	33,80	65	45,77	**59,38**
Collège	1500	17	11,97	28	19,72	45	31,69	**33,33**
Total	**5736**	**43**	**30,28**	**99**	**69,72**	**142**	**100**	**40,39**

Tableau 13 : Synthèse des effectifs des élèves et enseignants ainsi que le ratio élève-enseignant
Source : Enquête de terrain, 2026

Le tableau 13 présente la synthèse des effectifs des élèves, du personnel enseignant et le ratio élève-enseignant de quelques établissements d'enseignement général dans le district d'Odziba. Il ressort de l'analyse de ce tableau que le système éducatif dans le district d'Odziba compte 376 élèves au cycle préscolaire pour 32 éducatrices, 3860 au primaire pour 65 enseignants et 1500 élèves au secondaire second cycle pour 45 personnel enseignant. Le ratio élève-enseignant est de 11,75 élèves au préscolaire, 59,38 au primaire et de 33,33 élèves au secondaire second cycle, ce qui montre que les cycles préscolaire et secondaire second cycle sont en dessous de la norme nationale (entre 34 et 54 élèves par classe pédagogique). Quant au cycle primaire, le ratio élève-enseignant est au-dessus de la norme nationale. Le ratio moyen est de 40,39 élèves par enseignant. Ce chiffre correspond à la norme établie par les autorités du secteur de l'éducation. Concernant le personnel enseignant, sur 142, 69,72 % sont communautaires contre seulement 30,28 % des fonctionnaires. Cela prouve que le système éducatif dans le district d'Odziba est majoritairement tenu par les communautaires. Il est important de noter que les communautaires sont à la charge du Conseil Départemental.

3. Discussion

L'éducation est la meilleure industrie au monde pour tous les peuples aspirant le développement. Elle est l'un des droits fondamentaux de l'homme conformément à l'Objectif du Développement Durable n°4. Au 21è siècle, aucune personne, particulièrement celles d'Odziba, ne doit-être en marge de l'éducation sous toutes ses formes. L'étude portant sur les inégalités d'accès à l'éducation dans territorial du district d'Odziba a débouché sur plusieurs résultats. Concernant le personnel, il ressort d'une insuffisance quantitative et qualitative. On constate une prédominance de communautaires à la charge du Conseil Départemental. Les bâtiments sont dans un état de dégradation. Les disparités d'accès à l'éducation ont été constatées, d'un cycle à un autre.

L'accès à l'éducation dans le district d'Odziba est confronté à plusieurs facteurs qui influent négativement la qualité de l'éducation reçue par les apprenants. Ce résultat rejoint celui de M. Biyélé (2019, p. 91) qui a montré que dans le district de Dongou, plusieurs écoles pour les cycles primaire et secondaire second degré de 3.468 élèves fonctionnent avec 55 enseignants dont, 82 % communautaires contre seulement 18 % fonctionnaires. Cela a des conséquences sur la qualité de l'éducation. Quant aux résultats du diagnostic territorial du district de Kingoué réalisé par (H. Mazurek et M. Joncheray 2011, p. 47), ils indiquent que la plupart des villages dispose d'au moins un établissement scolaire fonctionnel. Toutefois, on déplore le nombre important des communautaires sans diplôme dans le système éducatif et le mauvais état des bâtiments scolaires qui, limitent l'accès à l'éducation de qualité. Il ressort de l'analyse des résultats du diagnostic territorial du district de Zanaga réalisé par (H. Mazurek et M. Joncheray, 2011, p. 63), une bonne répartition géographique des structures éducatives. Cependant, bon nombre est tenue par les communautaires avec toutes les conséquences y relatives sur la qualité de l'éducation reçue par

les élèves. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés par (Y. Berton-Ofouémé, 2011, p. 36), qui ont montré que dans le district de Lekana, le personnel enseignant non qualifié représente 63 % des effectifs du personnel. Il ressort des résultats de l'étude réalisée par (J. Koua Oba, 2019, p.105) que, dans le département des Plateaux, les élèves des habitants les villages dépourvus des collèges et Lycées, quittent leurs villages natals pour les chefs-lieux des districts où sont implantés ces équipements scolaires, ce qui alimente les migrations scolaires hebdomadaires. En République Démocratique du Congo, on observe les disparités d'accès à l'éducation entre les chefs-lieux de provinces et les territoires ruraux mais. Dans les zones forestières, les infrastructures scolaires sont en nombre limité. A cela s'ajoute l'inégale répartition et la dégradation du réseau routier qui exacerbe sur les possibilités d'accès à l'éducation pour tous (RDC-MEPSP, 2005, p.6). Quant aux campagnes maliennes, l'insuffisance quantitative des structures scolaires couplées à une mauvaise répartition géographique obligent les apprenants des villages ne disposant pas d'école à parcourir de longues distances au quotidien pour accéder à un établissement scolaire. Cela empêche les enfants de moins de 10 ans au début du cycle scolaire d'accéder à l'éducation (UNESCO, 2024, p. 2). Le développement individuel et collectif passe essentiellement par l'éducation. L'accès à l'éducation est donc un facteur de premier plan pour l'émancipation des citoyens et du développement des Etats (RBF-INSD, 2015, p. 3). Le taux d'accès à l'éducation est faible dans les zones rurales, et les jeunes filles sont les plus exposées (UNESCO, 2024, p. 4).

Conclusion

L'analyse des résultats de l'étude portant sur les inégalités d'accès à l'éducation dans le district d'Odziba montre que la zone d'étude dispose de plusieurs structures éducatives majoritairement tenues par du personnel enseignant communautaire. La situation est relativement appréciable au cycle primaire alors qu'elle demeure précaire aux préscolaire et secondaire. D'une manière générale, les bâtiments scolaires sont en mauvais état. L'inexistence des collèges dans plusieurs villages constitue le principal motif des migrations scolaires journalières des apprenants. Le territoire d'Odziba compte seulement quatre collèges d'enseignement général. Au quotidien, les élèves des villages ne disposant pas de CEG, parcourent plusieurs kilomètres du linéaire de la RN2 à pieds, pour accéder à un établissement d'enseignement secondaire premier cycle. Au niveau secondaire second cycle, le district ne compte qu'un seul Lycée Technique Agricole avec les niveaux second et premier. La combinaison de ces facteurs impacte négativement la qualité de l'offre éducative. Les résultats de cette étude constituent un corpus d'informations d'aide à la décision pour les acteurs publics, locaux et les partenaires au développement.

Références bibliographiques

BIYELE Mexant Bodriss, 2019, Le diagnostic territorial de la Sous-préfecture de Dongou, Mémoire de Master, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 189 p.
DDSTAT-Plateaux, 2020, Annuaire Statistique des Plateaux, Djambala, République du Congo, 210 p.
DDPSA-Plateaux, 2020, Rapport de la rentrée scolaire 2020-2021 de la direction départementale de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation des Plateaux, Djambala, République du Congo, 146 p.
ECOSOC, 2011, L'impératif d'une éducation pour tous de qualité en Afrique : Garantir l'équité et améliorer la qualité de l'enseignement, document de travail pour la consultation régionale africaine, United Nations Economic and Social Council, 30 p.

KOUA OBA Jovial, 2019, Les migrations scolaires en République du Congo : étude géographique, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 363 p.
JEUNE AFRIQUE, 2001, Atlas du Congo, Jaguar, Paris, 76 p.
MAZUREK Hubert et JONCHERAY Mathilde, 2011, Le diagnostic territorial du district de Kingoué, Ministère des affaires sociales de l'action humanitaire et de la solidarité du Congo, Brazzaville, 113 p.
MAZUREK Hubert et JONCHERAY Mathilde, 2011, Le diagnostic territorial du district de Zanaga, Ministère des affaires sociales de l'action humanitaire et de la solidarité du Congo, Brazzaville, 105 p.
MOBILANDZANGO M. Ghislain, 2024, La problématique du développement rural dans le département des Plateaux, thèse de doctorat unique, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, République du Congo, 387 p.
MOBILANDZANGO M. Ghislain, EBAMA Nicole Yolande et NGOUMA Damase, 2024, « L'acces à l'education en milieu rural : un probleme de développement au Congo. Exemple du district de Makotimpoko (département des Plateaux) », Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, N°17 Décembre 2024, p. 285-304
MOBILANDZANGO M. Ghislain, 2018, Le diagnostic territorial de la Sous-préfecture de Makotimpoko, mémoire de master recherche, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 131 p.
OFOUEME-BERTON, Yolande, 2011, Le diagnostic Territorial du District de Lekana, Université Marien Ngouabi, République du Congo, Brazzaville, 54 p.
REPUBLIQUE DU BURKINA FASO, 2015, l'Institut National de la Statistique et Démographique, 43 p.
REPUBLIQUE DE LA COTE D'IVOIRE, 2025, Analyse de la situation des enfants et des femmes en Côte d'Ivoire, Rapport sur le droit à l'éducation, 6 p.
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, 2005, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, 100 p.
REPUBLIQUE DU MALI, 2024, Etats généraux de l'éducation, rapport de synthèse des états généraux de l'éducation, 149 p.
UNESCO, 2004, L'éducation aujourd'hui : Populations rurales, les oubliées de l'éducation, Le bulletin d'information du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, 12 p.